

Monsieur André KRAUER

a le pénible devoir de faire part de son décès survenu le 28 novembre 2020.
De là où il se trouve, il espère que sa famille et ses amis comprendront que
des affaires autrement plus importantes le réclamaient ailleurs.
La cérémonie a eu lieu dans l'intimité et ses cendres seront déposées au
Jardin du souvenir de Clarens.

Cyclistes, fortifiez vos jambes en mangeant des œufs mollets.

Pierre Dac 23:1

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.